

MAIRIE DE GOURBERA
DEPARTEMENT DES LANDES – ARRONDISSEMENT DE DAX
SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance ordinaire du 26 janvier 2023 à 19h30
Sous la présidence de Philippe Castel, Maire.

Présents : Jean-Pierre Courrèges, Anne-Marie Detouillon, Caroline Dupouy, Jean-François Dussarrat, Marie Lapébie, Elsa Légize, Alex Maury, Dominique Oréa, Marc Pérol.

Absent(es) excusé (es) :

Absent(es) : Max Rossetti

Procurations :

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-François Dussarrat

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du 15 décembre 2022

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité des membres présents et représentés

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2022

1- POINT SUR L'AIRE DE JEUX

Monsieur le Maire fait le point sur l'état des jeux d'extérieur pour enfants qui commencent à être vétustes.

Ces équipements sont installés depuis une dizaine d'année à peu près ; le toboggan et le portique seraient à remplacer. Les conseillers municipaux sont d'accord avec ce constat et proposent de renouveler le type de module. Cela serait l'occasion de privilégier des jeux de balançoire pour les tout-petits.

Il est décidé de conserver la balançoire et le cheval sur ressort.

Le sol de l'aire de jeux serait également à changer soit par des dalles ou d'autres matériaux homologués.

Des propositions seront budgétisées et présentées au conseil.

2- POINT SUR LA FISCALITE COMMUNALE

Monsieur le Maire met à disposition des conseillers municipaux, le tableau des taxes locales appliquées par les communes du Grand Dax.

Le vote des taux se déroulera certainement au mois d'avril, une fois que la préfecture aura communiqué les nouvelles bases de l'année 2023.

3- POINT SUR LE BUDGET PARTICIPATIF

Monsieur le Maire fait le point aux conseillers municipaux sur les conditions d'aide du budget participatif. Un projet doit être porté par des individus, des collectifs et des associations. Cela n'est pas possible pour une collectivité. Le projet pourrait être porté par association communale, le tennis par exemple.

En 2023, le budget participatif est dans la phase de vote de la population, des projets déposés en 2022.

Pour cette année, Gourbera ne pourra pas participer à cette opération. Le projet du Citypark est mis de côté.

À ce jour, la prochaine édition du budget participatif n'est pas encore programmée. Si elle se déroule, cela sera sur 2024.

4- QUESTIONS DIVERSES

- Commission forêt

Monsieur le Maire rend compte de la réunion de la commission forêt en présence de Madame Héloïse Fournier, technicienne de l'ONF, le mercredi 25/01/2023.

- Les travaux prévus en forêt en 2023 concerneront le débroussaillage des parcelles avant éclaircies.
- Les éclaircies vendues en 2022 à l'entreprise Jeanin, devraient être exploitées en 2023.
- Prospection d'achat de parcelles forestières. Un propriétaire forestier de la commune est favorable à la vente de parcelles boisées. Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil que ces parcelles sont boisées de pins âgés de 20 ans. D'ici la construction de la ligne TGV du tracé Bordeaux – Dax, on peut estimer un délai de 15 ans. Les pins auront donc environ 35 ans et auront pris de la valeur. Ces acquisitions seront une bonne opération financière pour la commune.
- Formation défibrillateur. Une formation s'est déroulée le 23/01/2023 en présence des agents, de Monsieur le Maire, du second adjoint et des coprésidents du GAG. Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'organiser une seconde formation. Celle-ci peut se dérouler en fin de journée avec 8 participants maximum. 5 élus se sont inscrits. La formation sera proposée à deux membres de l'ACCA et au président du club de tennis. La prochaine session devrait se dérouler courant avril.

Monsieur le Maire précise que le défibrillateur installé dans le foyer, sera déplacé à l'extérieur de la mairie, coté préau, ce qui permettra une plus grande disponibilité.

- Une course d'orientation se déroulera sur la commune le 18 mars 2023 et est organisé par le Stade Montois Course d'Orientation.
- Une prochaine rencontre avec la SATEL est prévue le 02/02/2023 à 10h00. Un premier bilan financier sera présenté. Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à y participer. Madame Anne-Marie Detouillon exprime sa position contre le projet qui lui paraît grandiose par rapport à la taille de la commune. Madame Detouillon pense qu'un autre projet moins coûteux pourrait être étudié et souligne que la conjoncture actuelle est peu favorable à des dépenses importantes.
Monsieur Alex Maury propose de vendre 2 lots, ce qui permettrait de financer la halle. Madame Anne-Marie Detouillon se demande comment la halle pourra être rentabilisée.
Monsieur le Maire répond que cet aménagement ne comporte pas d'aspect grandiose puisqu'il s'agit d'implanter des commerces de proximité, une halle ouverte et quelques maisons d'habitation tels que présentés sur le plan. Monsieur le Maire précise que la halle n'est pas un investissement qui doit être rentabilisée. C'est un espace avant tout de ralliement pour la population du village. Il rappelle que la vente du terrain en zone constructible serait une source de recettes. Monsieur le Maire souligne que ce projet ne se réalisera qu'en fonction des

ressources disponibles de la commune. Il est important d'aller jusqu'au chiffrage de l'ensemble avant de prendre une décision.

La commission bâtiments se réunira pour analyser l'étude de la Satel.

- Monsieur le Maire présente le devis d'élagage et d'abattage d'arbres appartenant à la commune. L'entreprise interviendra dans le courant de l'hiver pour les travaux.
- Monsieur le Maire remercie les élus pour leur participation aux étrennes de Nicolas, le fils de Max qui a aidé son père à la réalisation des décorations de Noël extérieures.
- Le jambon a été remis à Alexis Chandre qui a donné l'estimation la plus proche du poids des déchets ramassés lors de la journée citoyenne. 302,555kg ont été collectés sur le bord des routes par les volontaires à cette journée.
- Madame Elsa Légize souhaiterait connaître le compte rendu de la visite du technicien voirie du Grand Dax sur l'installation de chicanes dans le village.
Monsieur le Maire explique que le service voirie doit présenter une étude chiffrée en février. Il est question de plusieurs chicanes, route de Lалуque ou d'écluses, ce n'est pas encore défini. Route de Dax, un ralentisseur surélevé serait installé à l'entrée du bourg. Concernant la route de Buglose, il est envisagé de transférer au département ces aménagements de sécurité. Il est précisé que ces équipements se feront en tenant compte des engins agricoles qui circulent sur ces voies.
- Monsieur Dominique Oréa demande à quel stade en est la commune avec les granges achetées aux conjoints Legros.
Monsieur le Maire répond que la première étape consiste à s'entourer d'un architecte. À ce jour, les devis pour l'assainissement, le raccordement à l'électricité et à France Télécom ont été faits. Il reste l'ensemble du bâtiment à chiffrer.
La commission bâtiments se réunira pour travailler sur ce projet.
Monsieur Marc Pérol demande si le terrain ne sera pas impacté par le recul de 12m aléa feu de forêt. Monsieur le Maire indique que derrière les granges il y aura un lot du futur lotissement. La parcelle ne sera donc pas impactée par cette servitude. Madame Caroline Dupouy précise que la loi va changer, le recul devrait être plus important.
- Monsieur le Maire demande à Madame Marie Lapébie si les travaux d'enfouissement de ligne ont été effectués au quartier Baqué. Madame Lapébie répond qu'à ce jour le dossier est bloqué car un administré refuse ces travaux.
- Madame Marie Lapébie regrette de ne pas être suffisamment informée entre chaque conseil municipal des événements qui se déroulent sur la commune.
Madame Lapébie propose de créer un groupe WhatsApp réservé aux conseillers qui pourraient, par ce canal, relayer les informations qui concernent la commune.
Les conseillers municipaux sont favorables à cet outil.

Monsieur le Maire demande à ce que cette pratique ne se substitue pas à la séance mensuelle du conseil municipal ainsi que les commissions communales et veiller à ce que l'ensemble des conseillers municipaux y soient inscrits.

Il est décidé de créer ce groupe de conversation consacré aux actualités de la commune.

- Séance levée à **20h45**

Le secrétaire de séance,

Jean-François Dussarrat.